



AVANT VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

RECOMMANDATIONS & PRÉCAUTIONS PRÉALABLES À UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT

Vous venez d'effectuer une prestation de maquillage permanent.

Par la suite et afin de maintenir une qualité irréprochable de votre **Maquillage Permanent**, vous devrez effectuer un entretien tous les **12 à 18 mois**.

En effet, les couleurs s'estompent au fil des mois du fait du renouvellement cellulaire, etc.

Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l'entretien annuel est donc conseillé.

PRÉCAUTIONS & RECOMMANDATIONS

Préalablement à votre séance de **Maquillage Permanent** et afin d'en assurer la longévité, nous vous conseillons et ce sans aucune obligation, quelle que soit la zone concernée, et durant les 3 jours qui précèdent l'intervention, de :

- 1. Prendre de l'EXTRANASE* (ou équivalent) (à raison de 3 comprimés matin/midi/soir 3 jours)
- ou prendre du **PROTEOCHOC*** (ou équivalent) (à raison de 3 comprimés par jour 7 jours)
- 2. Ne surtout pas prendre d'aspirine durant les 5 JOURS qui précèdent l'intervention.
- 3. Ttraitement particulier pour la bouche si vous êtes sujet aux boutons de fièvre :
- Prendre obligatoirement un traitement anti viral tel que ZOVIRAX* (ou équivalent).
- Prendre les comprimés pendant les 3 jours qui précèdent votre rendez-vous et poursuivre pendant les 5 jours qui suivent.
- 4. Pour un maquillage permanent de l'œil, enlever les lentilles de contact.

Vous devez impérativement consulter le consentement éclairé disponible par Instagram et le cas échéant, demandez l'avis de votre médecin en cas de doute. Vous ne devez pas être enceinte ni en période d'allaitement pour recevoir un maquillage permanent.

CONTRE-INDICATIONS

Si vous pensez rencontrer l'une de ces contre-indications, il est important de consulter votre médecin traitant préalablement à l'acte :

- Si vous prenez des anti-inflammatoires
- Si vous êtes sujet aux allergies métaux (chrome, cuivre etc.)
- Si vous souffrez d'une maladie auto-immune (zclérose en plaques, etc.)
- Si vous souffrez d'une maladie immuno-déprimée (VIH, cancer, etc.)
- Si vous souffrez d'une maladie dermatologique active (vitiligo, zona, eczéma, etc.)
- Si vous souffrez de diabète
- Si vous êtes sous traitement de type Roacutane
- Si vous prenez des anticoagulants ou avez des problèmes cardiologiques
- Si vous avez récemment pris de l'aspirine
- Si vous souffrez de conjonctivite
- Si vous êtes enceinte ou en période d'allaitement
- Si vous souffrez d'un bouton de fièvre
- Si vous souffrez d'asthme
- Si vous êtes sujet aux allergies au nickel
- Si vous êtes sous traitement à la vitamine A acide, aux acides de fruits AHA.
- Si vous avez des problèmes de cicatrisation
- Si vous avez fait l'objet d'une décoloration ou teinture
- Si vous avez fait l'objet d'une pose de faux cils
- Si vous faites l'objet d'allergies médicamenteuses

À ma connaissance, je ne présente aucune contre-indication médicale connue.